



RESOLUTION DES PRATICIENS CONSEILS - Les Embiez 2007

Les Praticiens conseils SNFOCOS alertent le bureau national sur la gravité de la situation des praticiens conseils:

- dont le corps est menacé d'externalisation par la mise en place des ARS.
- dont la mission d'avis individuel sur personnes, coeur du métier depuis 1969, est menacée par l'externalisation du contrôle des indemnités journalières de courte durée transférées sur la contre visite employeur et la suppression annoncée des ALD.

Les praticiens conseils SNFOCOS alertent le bureau national sur la remise en cause des acquis de la protection sociale et de la prise en charge des patients par un raisonnement fondé sur le volume des dépenses publiques et non sur leur efficience.

Les Praticiens Conseils SNFOCOS mandatent le bureau national :

- Pour négocier en amont les garanties des personnels mis à disposition ou détachés aux ARS.
- Pour obtenir de la CNAMTS un engagement sur les moyens mis à disposition pour permettre à la convention collective de fonctionner. Ceci passe aussi par une clarification des rôles respectifs de l'UCANSS et de la CNAMTS.
- Pour défendre au plus haut niveau les intérêts communs des patients et des praticiens conseils et des cadres du service médical en étant force de proposition et à ce titre à revendiquer l'intégration des représentants SNFOCOS dans les groupes de travail ministériels relevant du domaine de l'assurance maladie et de la santé.